

Publié le 28 avril 2014 à 08h04 | Mis à jour le 28 avril 2014 à 08h04

L'église de Saint-Justin pourrait disparaître



La survie de l'église de Saint-Justin est menacée.

Photo: François Gervais, Le Nouvelliste



Martin Lafrenière

Le Nouvelliste

(Saint-Justin) Il n'y a pas que la fabrique de Sainte-Angèle-de-Prémont qui éprouve des difficultés financières. Celle de Saint-Justin fait face également à ce genre de problème et la situation est telle que la démolition pure et simple de l'église pourrait survenir d'ici quelques mois.

La fabrique doit investir 150 000 \$ pour réparer la toiture de l'église. Les coffres de l'organisation sont toutefois bien maigres, si bien que la fabrique devrait statuer sur l'avenir de la bâtisse le 1er juin lors d'une rencontre avec les paroissiens.

«On n'est pas capable de réparer la toiture. La fabrique a des pertes d'argent chaque année. Il ne reste presque plus de vieux gagné», expose le curé Jean-Pierre Guillemette, qui est aussi le président de l'assemblée des marguilliers de Saint-Justin.

La fabrique a tenu une première réunion avec les paroissiens le 30 mars. Quarante personnes étaient présentes pour discuter de ce qu'on allait faire de l'église de Saint-Justin. Les options sont la démolition ou la conservation de l'église. Si les paroissiens décident de la garder, il faudra trouver l'argent nécessaire pour l'entretenir, ce qui semble peu probable, selon le curé Guillemette.

«La participation dominicale tourne autour de 40 à 50 personnes tout au plus. On peut conserver l'église, mais il faut la réparer et on n'a pas les moyens. On pourrait la faire démolir par une entreprise qui pourrait se payer avec ce qui peut être récupéré. On pourrait la vendre, mais la personne qui achèterait l'église devrait réparer la toiture.»

La situation de l'église de Saint-Justin ne date pas d'hier. Dès 2008, les paroissiens ont été confrontés aux frais engendrés par la réparation de la toiture. Des activités de financement avaient été organisées, des gens avaient promis de verser de l'argent. Au bout du compte, l'argent amassé a été bien moindre qu'espéré.

«Quand j'ai été ordonné prêtre, en 1996, je ne pensais jamais à en arriver à fermer des églises. Depuis 10 ans, on voit qu'on ne pourra pas garder autant d'églises. On voit ce qui se passe en milieu urbain. Mais dans le milieu rural, on ne peut pas regrouper les paroisses à cause des distances. Ça va fermer les unes après les autres», laisse tomber Jean-Pierre Guillemette.

Si l'église paroissiale disparaît, la fabrique réfléchit à la possibilité de célébrer les messes au local de l'Âge d'or. Les fidèles pourraient aussi aller à l'église des municipalités environnantes.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.